



## Mise en place d'une filière de réemploi en déchèterie par le SICTOM de la région de Châteauneuf-sur-Loire (45)



- Déchets
- Région Centre

### Pourquoi agir ?

Le Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM) de la région de Châteauneuf-sur-Loire assure la collecte des déchets ménagers produits sur le territoire de 64 communes. Pour ce faire, il dispose notamment d'un réseau de 10 déchèteries.

En 2010, le SICTOM a engagé une politique de réduction de la production de déchets ménagers. Or, d'après les observations des gardiens des déchèteries, le flux des objets pouvant être réemployés est important. Il a ainsi été décidé de développer le réemploi.

Souhaitant concilier cet objectif de réduction des déchets avec des problématiques d'insertion professionnelle et sociale, le SICTOM a signé une convention avec l'association Emmaüs, afin qu'elle récupère certains objets en vue de leur réemploi. Sont concernés : les encombrants et les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE).

Un conteneur maritime a été installé dans la déchèterie de Châteauneuf-sur-Loire, du fait de sa forte fréquentation, de l'espace disponible et de sa proximité avec les locaux d'Emmaüs. Une campagne de communication spécifique a été réalisée afin d'informer les usagers qu'ils peuvent déposer volontairement dans le conteneur, leurs objets pouvant être réemployés : livres, vêtements, jouets... Ceux-ci sont ensuite récoltés par Emmaüs. Dans un premier temps, seule une déchèterie est concernée. D'ici 2014, ce sont les 10 déchèteries du SICTOM qui devraient se voir dotées de conteneurs.

Cette filière de réemploi devrait permettre de proposer un parcours de réinsertion à des personnes en difficultés ainsi que des objets et du mobilier à des prix moindres pour les personnes défavorisées. Avec pour objectif la diminution de 7% des déchets ménagers produits par les usagers d'ici 5 ans, la politique de réduction des déchets ménagers du SICTOM s'inscrit dans le cadre du Grenelle Environnement.

Cette collectivité s'est engagée, en partenariat avec l'ADEME, dans un programme de prévention comme 11 autres collectivités de la région. Ce réseau est animé, soutenu techniquement et financièrement par la direction régionale.



#### Organisme

Syndicat intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM) de la région de Châteauneuf-sur-Loire

#### Partenaires

ADEME  
Emmaüs  
Ecologic  
Conseil général

#### Coût

87 300 €  
Financement ADEME : 50% de l'investissement dans les équipements

#### Bilan « Développement Durable »

- réduction de 4% des quantités de déchets déposés en déchèterie (en moyenne, 2,6 kg par habitant)

#### Date de mise en œuvre

Lancement : avril 2011

Exemples à suivre téléchargeables sur le site de l'ADEME ([www.ademe.fr](http://www.ademe.fr)).

## Présentation et résultats

### Enseignements :

Marc Favreau, responsable du Programme Local de Prévention au SICTOM de Châteauneuf sur Loire :

*« L'objectif premier est certes de diminuer la quantité de déchets produits. Mais l'aspect social, avec la question du don est très important. Des études le montrent, les Français sont généreux, ils aiment donner. Il est donc nécessaire d'offrir aux personnes qui font du tri dans leur grenier ou remplacent un appareil, la possibilité de donner leur objet à une structure qui va pouvoir les réemployer. Et ça marche ! Certaines personnes qui habitent très loin viennent sur cette déchèterie pour pouvoir donner à Emmaüs. »*



Ramassage des objets par Emmaüs  
Crédits : SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire

Dans un premier temps, une convention a été signée entre Emmaüs, Ecologic\* et le SICTOM. La déchèterie de Châteauneuf-sur-Loire a été dotée d'un conteneur. Le choix s'est porté sur un conteneur maritime, suffisamment solide pour ne pas être forcé. Une signalétique spécifique a été mise en place et quatre personnes ont été formées pendant deux jours par Emmaüs, afin de mieux connaître leur partenaire et de bien distinguer les objets qui peuvent faire l'objet d'un réemploi, de ceux qui ne le peuvent pas. L'objectif est que tous les objets emportés par Emmaüs puissent être réemployés et qu'ils ne fassent pas d'aller-retour entre le centre d'Emmaüs et la déchèterie.

Pour sensibiliser les usagers, une campagne de communication a été mise en place par le syndicat et Emmaüs : affiches dans un rayon de 10 km autour de la déchèterie, information dans les journaux locaux et sensibilisation de la population par les élus. De plus, l'implication de la gardienne est primordiale, elle informe les usagers sur le terrain et les invite à déposer leurs objets dans le conteneur.

La mise en place de cette filière est revenue à 87 300 € : 35 800 € pour l'achat des conteneurs, 12 000 € d'aménagements pour l'installation, 21 500 € de signalétique et 18 000 € pour la campagne de communication. Cette opération a été aidée à hauteur de 50 % par l'ADEME pour les équipements.

Au bout de 6 mois de mise en service, les objets récupérés sont variés : livres, meubles, jouets, matériel de cuisine, mobilier de décoration. Un à deux ramassages par un camion de 12 m<sup>3</sup> sont nécessaires chaque semaine. En une année, ce sont près de 15 tonnes, dont 22% de vaisselle, 20% d'électroménager et 19% de meubles qui vont être ainsi collectées.

A terme, les 10 déchèteries du territoire seront équipées (3 par an jusqu'en 2014). Le projet devrait aussi être ouvert plus largement aux autres acteurs du réemploi.

\* Eco-organisme agréé pour la collecte et le traitement des DEEE

## Focus

Ce projet est fédérateur. Outre l'aspect environnemental de part la réduction de la quantité de déchets produits, les aspects sociaux sont importants. En effet, les objets détournés vont être réparés par des personnes en insertion et revendus à bas coût. De plus, du point de vue économique, le détournement diminue la quantité de déchets recyclés et, ainsi, la contribution fiscale sera moins élevée pour les usagers.

Le syndicat donne une nouvelle dimension sociétale à ses missions, ce qui est motivant pour l'ensemble de ses agents.

## Facteurs de reproductivité

Cette opération permet de réduire la production de déchets à faible coût, le seul investissement inhérent à la mise en place de cette filière étant l'achat et l'installation d'un conteneur maritime. De plus, une fois la filière mise en place, la gestion nécessite peu de temps : une réunion bilan tous les 6 mois.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- Sur le site internet de l'ADEME : [www.ademe.fr/](http://www.ademe.fr/)
- Le site de l'ADEME en région Centre : <http://www.centre.ademe.fr/>
- Le site du SICTOM : <http://www.sictom-chateauneuf.fr>

### CONTACTS

- SICTOM de la région de Châteauneuf sur Loire : 02.38.59.56.60  
[sictom@sictom-chateauneuf.fr](mailto:sictom@sictom-chateauneuf.fr)
- ADEME Centre  
Tél : 02 38 24 09 14  
[julia.michel@ademe.fr](mailto:julia.michel@ademe.fr)